



#### **4. Projets de délibérations, de motions et de résolutions**

- 4.1 Réponse à la motion de transparence
- 4.2 Réponse à la motion des panneaux de votations

#### **5. Propositions du Maire et des Adjoints**

- 5.1 Possibilité d'une Commission des finances élargie pour séance AFC
- 5.2 Plan de communication

#### **6. Propositions individuelles et questions**

- 6.1 Poubelles sur le domaine public

J.-Nussbaumer, Président, ouvre la séance à 20h15.

#### **1. Approbation du PV du 16 janvier 2024**

Ne suscitant pas de remarque, le PV de la séance de Conseil municipal du 16 janvier 2024, rédigé par Heidi Schütz, est approuvé par 8 oui, 0 non et 1 abstention. J.-J. Nussbaumer remercie la rédactrice.

.....

#### **2. Communications du Maire et des Adjoints.**

##### 2.1 Procédure pour l'élection d'un adjoint

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung qui communique que, pour faire suite à la démission de M. Henri Louvrier, l'arrêté du Conseil d'Etat fixant les dates de l'élection complémentaire et de dépôt des candidatures paraîtra le 15 février 2024. Dès cette date, les électeurs intéressés de la commune, de nationalités suisses et âgés de plus de 18 ans, pourront se porter candidats dans un délai d'un mois. L'information sera disponible sur le site de la commune et un tous ménages sera distribué.

##### 2.2 Projets de présentations ACG

J.-J. Nussbaumer passe la parole au Maire qui précise que le secrétaire général a contacté l'Association des Communes genevoises (ACG) et l'Administration fiscale cantonale en vue d'organiser une séance de présentation publique des Fonds intercommunaux et des finances communales, ceci à 19h. en préambule de la prochaine séance de Conseil municipal du 5 mars 2024, dans la salle communale afin de pouvoir accueillir un potentiel public plus important que de coutume.

Cette séance permettra aux Conseillers municipaux de se familiariser un peu plus avec les particularités des finances publiques et d'avoir une compréhension complète des données reçues de l'Administration fiscale cantonale qui seront communiquées par l'Exécutif après le 5 mars 2024.

##### 2.3 Compagnie des sapeurs-pompiers

V. Hornung rapporte qu'il a assisté, le 19 janvier 2024, au Rapport 2023 du Capitaine de la Compagnie des sapeurs-pompiers de Céligny. Il relève l'importance de la Compagnie par les 1000 heures de gardes, de cours, d'exercices et d'interventions effectuées en 2023 par les pompiers de la Commune, dont une intervention conséquente pour un incendie à la ferme de Pré-Nuaz. Il constate avec satisfaction l'arrivée

dans la troupe de plusieurs jeunes sapeurs. Une journée « Portes ouvertes » est prévue le 27 avril 2024 afin de présenter le nouveau camion et susciter de nouvelles vocations.

## 2.4 ODD – Agenda 2030

### Déchets

J.-J. Nussbaumer passe la parole à S. Chassot Leiglon qui explique, à l'aide de graphiques, que les sacs poubelles genevois contiennent en moyenne un tiers de déchets de cuisine, hors déchets de jardin. Plus de 50 % du contenu d'un sac pourrait être recyclé (chiffres 2019). Elle développe les 5 bonnes raisons de trier : recycler, économiser l'énergie, éviter de brûler de l'eau, préserver les ressources naturelles et soulager nos décharges. Cependant, le meilleur déchet est toujours celui que l'on ne produit pas !

L'objectif pour 2025 est de réduire les déchets de 25 %. S. Chassot Leiglon précise que le « Guide des déchets de ménage » est disponible en ligne ou à l'administration communale.

S. Chassot Leiglon relève aussi la problématique des litières pour chats en pierre qui produisent des mâchefers lors de leur combustion, il convient dès lors de privilégier les litières biodégradables.

## 2.5 Projet « Mes impôts, je gère »

J.-J. Nussbaumer passe la parole à S. Chassot Leiglon qui communique que la mairie de Céligny a décidé de participer à la campagne, organisée par l'Etat de Genève, de soutien aux jeunes de 18 à 25 ans dans la rédaction de leur déclaration d'impôts. A Céligny, cette séance aura lieu le 13 mars 2024 de 18h à 20h., pas d'inscription nécessaire. S. Chassot Leiglon insiste sur l'importance de se familiariser avec les démarches administratives.

### Questions du Conseil municipal

A. Pipoz s'étonne que concernant les déchets, S. Chassot Leiglon présente les chiffres 2019. Il demande également si la taxe au sac est prévue.

S. Chassot Leiglon répond que les chiffres 2019 sont toujours d'actualité. Pour ce qui est de la taxe au sac, les études montrent que les gens ne font attention que les trois premières années. Genève cherche d'autres moyens d'action.

A. Pipoz demande si les données de production des panneaux solaires des Grands-Chênes pourraient être accessibles sur le net.

V. Hornung répond qu'il souhaiterait installer un tableau d'affichage extérieur.

P.-A. Aubert ajoute que l'activité des panneaux a débuté le 23 janvier 2024.

Ch. Tripod estime que le tableau d'affichage « en live » est intéressant mais consomme de l'énergie. Serait-il possible de mettre ces informations dans le Bulletin communal ?

V. Hornung répond que le tableau utiliserait le courant directement produit.

P. Lauger demande que le « Guide des déchets » soit disponible également à la déchetterie.

S. Chassot Leiglon trouve l'idée bonne.

Ch. Tripod demande s'il est possible de publier dans CmNet les présentations de S. Chassot Leiglon.

S. Chassot Leiglon confirme que c'est possible.

J.-J. Nussbaumer transmet la présidence à Z. Guerra car il souhaite poser une question. Il ne comprend pas le titre : « mes impôts ? en mode chill ».

S. Chassot Leiglon répond que cela signifie en mode décontracté.

J.-J. Nussbaumer demande s'il est prévu d'installer des batteries aux Grands-Chênes.

P.-A. Aubert répond que pour le moment ce serait trop coûteux et non rentable. D'autre part, il faudrait un changement de la Loi fédérale pour constituer une communauté de consommation. Le Conseil fédéral doit lever le monopole des grandes entreprises électriques.

J.- J. Nussbaumer demande si la quantité de déchets est calculée par ménage ou par personne.

S. Chassot Leiglon précise qu'il s'agit de 350 kg par personne et non par ménage.

### **3. Rapport de Commission**

#### **3.1 Commission des bâtiments**

J.-J. Nussbaumer passe la parole à Ch. Tripod, président de la Commission des bâtiments.

Ch. Tripod informe que le rapport de la Commission des bâtiments est en cours de rédaction. Il sera disponible pour la prochaine séance de Conseil municipal du 5 mars 2024.

### **4. Projets de délibérations, de motions et de résolutions.**

#### **4.1. Réponse à la motion de transparence**

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung.

Le Maire confirme que les présentations du Conseil municipal ainsi que les délibérations seront publiées sur le site internet de la Commune en application de la motion de transparence.

#### **4.2. Réponse à la motion des panneaux de votations**

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung.

Le Maire informe qu'un rendez-vous est prévu avec la société en charge de poser les affiches (mandat de l'Etat) afin de connaître leurs conditions d'interventions. Pour l'instant les panneaux se trouvent sur la place ainsi de cette manière l'on n'oublie pas les votations !

### **5. Propositions du Maire et des Adjoints**

#### **5.1. Possibilité d'une Commission des finances élargie pour séance AFC**

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung.

V. Hornung communique qu'il a contacté l'Administration fiscale cantonale. Un économètre pourrait venir expliquer le mode de calcul des impôts, les recettes, les taxations. Il demande si les membres du Conseil

municipal seraient intéressés par une telle séance. Les informations sur la fiscalité et la péréquation seront, quant à elles, transmises lors de la séance du mois de mars.

Ch. Tripod demande s'il serait possible de faire cette présentation lors d'une Commission des finances élargie.

P.-A. Aubert confirme que la Commission des finances peut accueillir des invités en tant qu'auditeurs, sans prise de parole. Il précise que l'économètre expliquerait, entre-autre, que les impôts n'arrivent pas directement lors de l'installation d'un nouveau contribuable.

***Par 8 oui, soit à la majorité des membres présents, le Conseil municipal se montre intéressé par une séance d'information de la part de l'économètre.***

V. Hornung précise que la date de cette séance n'est pas encore arrêtée. Elle sera assez intense, selon les niveaux de connaissance de chacun.

Ch. Tripod demande s'il est possible de se préparer préalablement à cette séance.

P.-A. Aubert indique que le site internet de l'ACG donne déjà toute une série d'information, la consultation de la loi fiscale est aussi possible mais ardue.

Selon S. Rüfenacht, l'ACG propose des documents pour se préparer, il faudrait leur demander des présentations en amont. Il n'y aura qu'une heure d'explication et le sujet est ardu. Ceci afin de poser des questions pertinentes, il conviendrait de se préparer.

S. Chassot Leiglon ajoute que les calculs et les formules sont particulièrement complexes.

P.-A. Aubert précise que la séance de mars aura pour sujet les Fonds intercommunaux et la péréquation, la séance avec l'économètre n'est pas encore agendée.

Z. Guerra demande si la séance sera publique.

P.-A. Aubert confirme que celle du mois de mars le sera.

P. Laugerj ajoute que la « Tribune de Genève » a publié de nombreux articles sur le sujet des finances publiques.

## 5.2. Plan de communication

J.-J. Nussbaumer passe la parole à V. Hornung.

V. Hornung remercie par avance le secrétariat de mettre sur pied un tableau des manifestations à communiquer et ainsi éviter que plusieurs manifestations aient lieu le même jour.

N. Meda demande si ce tableau sera visible sur le site internet de la Commune.

P.-A. Aubert précise que le but est de planifier, organiser et communiquer. Toutes les manifestations seront annoncées sur le site, sur Cmnet et dans le Bulletin communal. C'était déjà le cas ces dernières années.

## Communication de la police.

J.-J. Nussbaumer passe la parole à S. Chassot Leiglon.

S. Chassot Leiglon communique que lors de la rencontre bimestrielle de l'Exécutif et de la police, cette dernière a annoncé une recrudescence des cambriolages dans la région, les infractions ont été multipliées par quatre. La Police recommande de prendre des mesures de prévention : faire croire à une présence, verrouiller portes et fenêtre, éviter de mettre la clef dans le pot de fleurs ou sous le paillason et éviter de laisser du courrier dans la boîte aux lettres, collaborer avec les voisins et en cas de suspicion appeler le 117.

S. Rüfenacht indique avoir appelé le 117 et la patrouille est venue 35 minutes plus tard. Elle demande s'il est possible d'avoir de l'aide plus rapidement.

S. Chassot Leiglon répond que ce n'est pas de chance, le plus souvent il y a une patrouille pas trop loin.  
P. Laugeri a fait la même expérience, la police est intervenue 55 minutes après l'appel, en venant de Blandonnet.  
V. Hornung explique que la police priorise ! le problème est complexe et a déjà été soulevé avec la Police. Il convient d'appliquer les mesures de prévention, les temps ont changé.  
T. Grushunova a aussi vécu un cambriolage. La police est intervenue en 10 – 15 minutes.  
Ch. Tripod confirme que depuis Blandonnet le temps d'intervention est de 15 minutes.  
N. Meda demande si SDS est mandaté pour des rondes de surveillance.  
V. Hornung répond que des rondes aléatoires sont effectuées par la société de surveillance privée SDS et renforcées pendant les vacances scolaires.  
P. Laugeri demande s'il ne faudrait pas communiquer sur le fait que la Commune mandate SDS.  
V. Hornung répond que l'Exécutif va y réfléchir.

## **6. Propositions individuelles et questions**

### Forum citoyen.

P. Gradassi annonce que la Commission environnement souhaite mettre sur pied un Forum citoyen avec l'aide d'une facilitatrice. Il prévoit de former une commission ad hoc et recherche des personnes pour la création et l'organisation de cet événement. Les Conseillers municipaux intéressés sont priés de s'annoncer auprès de P. Gradassi.  
V. Hornung trouve cette idée très intéressante, c'est également une volonté de la Mairie d'élargir le débat aux citoyens.  
Z. Guerra estime qu'il s'agit d'un formidable exercice de démocratie participative et une bonne impulsion pour le Conseil municipal et l'Exécutif.  
Ch. Tripod l'a vécu sur le plan professionnel, avec des résultats très intéressants. Il est important de structurer et s'entourer de professionnels.  
N. Meda estime qu'il faudra prendre en compte toutes les catégories de citoyens, travailleurs, étudiants, retraités, etc.  
Z. Guerra confirme qu'il s'agit là de la tâche de la facilitatrice.  
V. Hornung estime pour sa part qu'il s'agit d'un investissement en temps et en énergie très profitable.  
P. Gradassi propose de centraliser les idées.

### Repas des bénévoles.

V. Hornung rappelle qu'il a instauré un repas des bénévoles il y a deux ans afin de remercier les personnes qui participent à la bonne marche des manifestations. Le prochain repas aura lieu le 9 mars 2024. Il s'agit d'un repas champêtre.

### Rencontre avec les référendaires.

V. Hornung annonce que l'Exécutif a rencontré trois référendaires. Il est ressorti de cette séance que les référendaires souhaitent un audit financier des Grands-Chênes I.  
Z. Guerra demande quelle a été la réponse de l'Exécutif.  
V. Hornung a confirmé que l'Exécutif souhaite également réaliser un audit.  
S. Rüfenacht demande que le coût de l'audit soit examiné.  
V. Hornung fait remarquer l'importance de l'indépendance de l'auditeur, il faudra réfléchir et mettre en balance les coûts et les bénéfices.  
Z. Guerra évoque également l'importance de la neutralité des auditeurs. En vue de la construction des Grands-Chênes II, les chiffres seront importants.

Ch. Tripod rappelle qu'il s'agissait d'une demande de la Commission des finances.

Selon S. Rüfenacht la demande émanait des référendaires et la Commission l'a validée.

#### Présence aux séances de Commission.

Z. Guerra souhaite évoquer le problème de l'absentéisme à la dernière Commission environnement qui n'a pas permis de prendre de décision, le quorum n'étant pas atteint. C'est décevant !

#### Chemin des Ochettes.

Y. Berney souhaite que le chemin des Ochettes soit remis à 4 m. de largeur.

S. Chassot Leiglon prend note.

#### Remarques de citoyens.

J.-J. Nussbaumer a reçu des remarques de citoyens qu'il souhaite transmettre :

- 2 food-trucks sont stationnés dans le parking des Grands-Hutins. L'un n'est pas immatriculé et l'autre est en vente. La Commune peut-elle faire quelque chose ?
- La serre urbaine a été enlevée et les plastiques sont restés sur place, le sol va-t-il être assaini ?
- Le tas de compost en face de chez Yann Berney va-t-il rester en place ? des citoyens craignent les odeurs en été !

Y. Berney répond qu'il attend les bonnes conditions climatiques pour enlever le compost (sera fait d'ici fin mars).

#### 6.1. Poubelles sur le domaine public

J.-J. Nussbaumer constate que certaines poubelles restent en place toute la semaine sur le trottoir au niveau du 57, route de Céligny. Il demande que la Mairie écrive à la régie pour que ces poubelles soient retirées au plus tard le mercredi.

J.-J. Nussbaumer souhaite que la location des salles de la Commune soit offerte aux Sociétés locales.  
(Ndlr : c'est déjà le cas actuellement)

P. Gradassi croit savoir que pour les Associations c'est gratuit actuellement. Cependant, la liste communale n'est pas une société locale.

#### Plantes aromatiques.

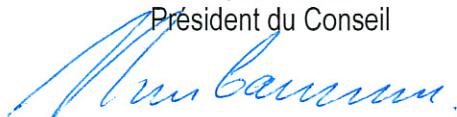
A.-S. Fillistorf a beaucoup apprécié le bateau avec les plantes aromatiques, un second endroit dans les hauts de la commune serait sans doute apprécié l'été prochain.

#### Place de jeux.

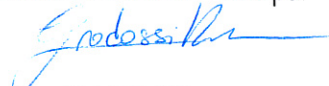
A.-S. Fillistorf regrette la saleté qui règne sur la place de jeux près de la gare. Par exemple : des choses traînent par terre depuis plus de 2 semaines.

Le président lève la séance à 21h35

Jean-Jacques Nussbaumer  
Président du Conseil



Membre du Conseil municipal



Heidi Schütz

Secrétaire communale

